

LES **MEILLEURS** **ARTISANS** **DE FRANCE**

ÉDITION 2022



Métier : Peinture et Décoration

V2.0 du 7 juillet 2022

Rédacteur : Éric Métivier - Président de jury

Les Meilleurs Artisans de France

Table des matières

1	Descriptif métier	3
1.1	Description du métier	3
1.2	Champs d'action	3
2	Connaissances liées au métier	4
2.1	Connaissances théoriques	4
2.2	Connaissances pratiques	4
2.3	Bonnes pratiques (Savoir-être, savoir-vivre, qualités professionnelles).....	6
3	Sujet d'épreuve.....	6
3.1	Descriptif du support	6
3.2	Durée de l'épreuve	6
3.3	Conception du sujet.....	6
3.4	Modalités de circulation du sujet et modifications	7
4	Critères d'évaluation	7
4.1	Procédures d'évaluation.....	7
4.2	Evaluation du métier	7
4.3	Evaluation des compétences	8
5	Sécurité.....	8
5.1	Sécurité adaptée au métier et conduite en cas d'accident	8
5.2	Port des sécurités individuelles	9
6	Equipements.....	9
6.1	Composition de la caisse à outils autorisée	9
6.2	Liste d'infrastructure	10
6.3	Matériaux et équipements interdits.....	10

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier et à la compétition technique. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement des Meilleurs Artisans de France 2021.

© RMC se réserve tous les droits relatifs aux documents rédigés pour ou au nom de RMC.

Ce document est la propriété exclusive de RMC, organisateur du concours Les Meilleurs Artisans de France RMC

1 Descriptif métier

1.1 Description du métier

Le métier de peinture et décoration correspond à la mise en œuvre des finitions sur immeubles ou objets, il comprend :

- La préparation des supports ;
- L'application des produits (peinture, enduit) ;
- La pose de papier peint et revêtements
- La réalisation de tracés et reproduction d'un motif d'un élément décoratif, d'une matière...

Il répond à des objectifs esthétiques d'embellissement et de décoration et nécessite la capacité à élaborer et à mettre en œuvre un projet décoratif.

Les travaux engagés répondent au souci constant de santé et d'hygiène.

Le métier comprend également la réalisation des lettrages, filages et techniques décoratives.

1.2 Champs d'action

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier et au passage de l'épreuve finale du concours. Il doit donc être utilisé en association avec les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans notre métier ainsi que le règlement de la compétition « Les Meilleurs Artisans de France 2021 ».

2 Connaissances liées au métier

Ce concours est une démonstration et une évaluation des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuves est uniquement composé de travaux pratiques Connaissances théoriques

2.1 Connaissances pratiques

1. Environnement de travail

Connaissance et compréhension de l'environnement de travail :

- Comprendre et respecter les normes et les lois relatives à la sûreté, la sécurité et l'hygiène dans le secteur de la peinture et de la construction ;
- Décrire les différents équipements de protection individuelle requis pour une situation donnée ;
- Décrire les précautions à prendre pour l'utilisation sécuritaire des outils électriques ;
- Connaître la pérennité des travaux dans le secteur de la peinture et de la construction.

Les compétiteurs doivent être en mesure de :

- Se familiariser avec les règles d'hygiène et de sécurité inscrites dans le règlement ;
- Veiller au bon usage de tous les équipements utilisés dans l'industrie de la peinture et de la construction ;
- Identifier et utiliser les équipements de protection individuelle ;
- Veiller au respect du tri des déchets et mettre en œuvre le recyclage des matériaux ;
- Travailler avec soin dans le respect de leur environnement et des autres candidats.

2. Analyse et préparation des fonds

Préparer les surfaces en utilisant différentes qualités d'abrasifs par ponçage machine et à la main.

- Réaliser les travaux préparatoires (décapage, lessivage)
- Réaliser les travaux d'apprêt (enduisage, sous couches)

Travaux de peinture des supports

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Appliquer les peintures en utilisant l'outillage adapté et en veillant à obtenir un rendu impeccable ;
- Respecter la bonne mise en œuvre des systèmes afin de produire une excellente qualité de finition et de rendu du brillant.

4. Dessin/design

Connaissance et compréhension du dessin :

- Lire et comprendre les instructions les dessins et plans ;
- Comprendre la nécessité de dessin précis pour produire un travail de précision.

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Etablir des cotes selon un dessin technique ;
- Produire un dessin fini et soigné sans aucune tache, aucune trace de crayon ni marque de gommage.

Conception

Connaissance et compréhension de la conception :

- Comprendre les nuances de couleurs, par exemple : monochromatique, analogue, complémentaire ;
- Connaître la recherche de teinte par coloration et ombrage.

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Reproduire un élément décoratif
- Mélanger des couleurs afin d'effectuer une recherche de teinte.

Pose du papier peint ou revêtement mural

Connaissance et compréhension de l'application de papier peint :

- Être capables de poser le papier peint vertical et d'aplomb.

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Passer les obstacles lors de la pose ;
- Coller les adhésifs muraux ;
- Couper avec des ciseaux ou des couteaux de coupe.

7. Réalisation du lettrage en utilisant diverses techniques

Réalisation d'un filage en utilisant diverses techniques

- Utiliser des méthodes de transfert de films (calque, poncif).

Réalisation des techniques de décoration

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Connaître et réaliser des techniques décoratives.
- Imiter une matière (bois, marbre, pierre, métaux...)

2. Connaissances théoriques

2.1.1 Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées à proprement parler.

2.1.2 La connaissance des règles et règlements ne sera pas testée.

2.2 Bonnes pratiques (Savoir-être, savoir-vivre, qualités professionnelles)

Posture et attitude adaptées au milieu professionnel et au contexte de travail

L'espace de travail, ou cabine, de chaque candidat se compose soit d'un mur en plaques de plâtre à épiderme cartonné type « BA13 » soit sur medium

Chaque support recevra des matériaux de finition selon le descriptif des travaux joint au sujet.

D'une façon générale, il s'agit d'un exercice de mise en œuvre de différentes techniques décoratives combinées comportant du traçage, de l'application de peinture soignée, de pose de papier peint ou rvt mural, de mise en œuvre d'un produit décoratif, de filage, lettrage et de la reproduction d'éléments décoratifs comprenant des notions d'harmonie et d'imitation de matière.

La finition demandée pour l'exécution du sujet est une finition la plus soignée possible.

La propreté de l'espace de travail est évaluée en fin de concours.

3 Sujet d'épreuve

3.1 Descriptif du support

Support placo BA13 qui sera rebouché et imprimé, prêt à recevoir les couches de finition

3.2 Durée de l'épreuve

L'épreuve se déroulera sur 2 jours en 3 modules : 2h30 - 3 heures - 3 heures

Le sujet d'épreuve est développé par l'équipe métier sous la conduite de l'expert, Président de jury.

Les partenaires industriels pourront apporter leur assistance technique dans le cas de l'utilisation d'un nouveau produit.

3.3 Conception du sujet

Le format de l'épreuve est évolutif, il se décompose en plusieurs ouvrages venant s'ajouter au fur et à mesure les uns sur ou contre les autres. Chaque ouvrage est indépendant l'un de l'autre pour la notation.

La majeure partie de l'épreuve est imposée et commune à l'ensemble des candidats. Une partie libre évaluant la créativité des candidats pourra être prévue.

1. Conditions de l'épreuve

Le sujet d'épreuve doit :

- se conformer à la description technique actuelle valide ;
- se conformer aux exigences définies par WorldSkills ;
- se composer d'un dessin en couleurs montrant la conception ainsi que des éléments de construction cotés.

Le sujet d'épreuve inclut :

- La mise en œuvre de différentes techniques décoratives.
- L'application de peinture, la recherche de teinte et recherche d'harmonie,
- La pose de revêtement mural ou papier peint
- La réalisation d'un lettrage, filage et d'une ou plusieurs imitations de matière..

Les produits choisis seront en phase aqueuse, pour le respect des normes en vigueur.
Les adhésifs ne sont pas autorisés pour le traçage, mais uniquement pour fixer sujet et calque

3.4 Modalités de circulation du sujet et modifications

Le thème et les principales difficultés du sujet seront donnés en 2 temps le jour de l'épreuve:

- un plan coté le 1er jour
- un sujet complet le 2ème jour

4 Critères d'évaluation

4.1 Procédures d'évaluation

Les jurés seront répartis en 3 groupes de notation mis en place par le Président de jury.

Chaque juré doit pouvoir évaluer l'ensemble des candidats.

Chaque groupe de notation note les mêmes aspects sur l'ensemble des sujets d'épreuve. Le Président du Jury attribuera le même nombre de points à évaluer à chaque groupe de notation.

Pour la correction de l'implantation et du tracé, le niveau et le mètre utilisés seront tirés au sort parmi l'outillage des candidats.

4.2 Evaluation du métier

Pour l'épreuve du tracé, il est toléré une marge d'erreur de : $\pm 1\text{mm}$.

Une erreur comprise entre 1 et 2mm est sanctionnée par une perte de points, une erreur supérieure à 2mm sera notée 0 point.

Pour information, le « jugement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury : harmonie, esthétisme, qualité de la finition etc.

Les notes « objectives » correspondront à des critères mesurables comme les dimensions, tâches réalisées etc

Les scores seront attribués sur une échelle de 1 à 10 selon la grille suivante :

CRITERE	NOTE		
	jugement (si applicable)	Objectif	Total
Trace		10	10
Application de laque	0	20	20
Pose de papier peint ou RVT	0	10	10
Lettrage et filage	0	20	20
Technique décorative		20	20
Recherche de teinte		10	10
Aspect général, propreté de l'ensemble	0	10	10
TOTAL	0	100	100

4.3 Evaluation des compétences

Cette section définit les critères d'évaluation et le nombre de points (notation subjective et objective) accordés. Le nombre total de points pour tous les critères d'évaluation réunis est égal à 100.

5 Sécurité

5.1 Sécurité adaptée au métier et conduite en cas d'accident

Les concurrents doivent être en mesure :

- D'appliquer les règles de santé, d'hygiène et de sécurité de la région qui accueille la compétition,
- De maintenir un espace de travail rangé et sécurisé
- Manipulation des matériaux et des équipements en toute sécurité
- D'utiliser correctement et de façon sécurisée chaque outil

- D'identifier et d'utiliser le bon équipement personnel de sécurité
- Procédures et déclaration d'accident, de premiers soins, d'incendie et d'urgence
- De travailler prudemment dans leur espace de travail et dans l'environnement de la compétition
- D'accepter et de tolérer les instructions de sécurité données par les officiels de la compétition (Président de jury et jurés)

5.2 Port des sécurités individuelles



6 Equipements

6.1 Composition de la caisse à outils autorisée

Matériel de peinture :

- 1 brosse à épousseter
- 1 série de couteaux à reboucher (3, 5, 7, 10)
- 1 lame à enduire pour enduit décoratif
- 1 platoir
- 1 cutter
- 1 règle de colleur d'un mètre
- 1 rouleau et pinceau (colle)
- 1 ballet de colleur
- 1 maroufle en plastique
- 1 éponge naturelle

Brosses spéciales pour l'application de peinture acrylique :

- Jeu de brosses spéciales acryliques
- Jeu de brosses spécifiques pour réalisation des techniques décoratives (blaireau, reinette...)
- 1 spalter de 10
- 4 petites brosses pour lettrage (8, 10, 12, 14)
- 2 brosses à filet

Matériel de traçage et dessin

- 1 règle à filet d'un mètre
- 1 crayon papier 2H
- 1 gomme
- 1 niveau de 1m
- 1 mètre à ruban
- 1 réglet de 1m

6.2 Liste d'infrastructure

La liste des infrastructures reprend tous les équipements, matériaux et installations mis à disposition des compétiteurs sur les espaces de concours.

Un poste de travail avec un mur de travail sera mis à la disposition de chaque candidat.

Type de construction

Les murs doivent être en bois, en plâtre ou en un matériau similaire et doivent avoir été préparés d'une manière appropriée.

Les murs finis doivent être testés pour la résistance d'adhérence avec ruban adhésif.

Les feuilles de modèles, de lettrage et de transfert doivent adhérer à la surface (surface de travail dans le stand), mais ne devraient causer aucun dommage lorsqu'ils sont retirés. Les feuilles seront testées.

Aménagement de poste de travail

Les exigences générales suivantes s'appliquent au poste de travail :

- L'éclairage sur les murs doit approcher 600 lux (sans ombre) ;
- La température ambiante doit être d'au moins 18 ° C et ne doit pas dépasser 24 ° C ;
- Le poste de travail ne peut pas être situé à proximité de professions qui dispersent la poussière et doit fournir autant de la lumière du jour que possible ;
- Le couloir doit être propre et accessible à pied. Les postes de travail ne sont pas inclus dans le couloir.
- Le périmètre de travail sera défini dès le début du concours

6.3 Matériaux et équipements interdits : non applicable

ORGANISATION

L'événement est la propriété de la société Organisatrice – RMC / Next MS.

Elle est accompagnée dans sa production par WorldSkills France, expert de l'organisation de compétition de métiers.

RMC / NEXT MS

ALTICE CAMPUS

2 rue du Général Alain de Boissieu

75015 PARIS

Directeur de Projet « Les Meilleurs Artisans de France RMC » : Charles CUEILLE

Chef de Projet : Richard VEYRAC

WORLDSKILLS France

7 rue d'Argout

75002 PARIS

Communication & Marketing : Isabelle LEJEUNE

Responsable de Projet : Sonia JAHNO